



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général du 19 mai 2015, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2018.

CONSEIL GENERAL

En 2018, le Conseil général s'est réuni à trois reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 8 préavis municipaux. Citons pour mémoire l'adoption de :

- | | | |
|---------------|----|--|
| 27 juin : | 1° | Demande de crédit complémentaire au budget 2018 pour la réfection de la route de la Chapelle, secteur aval |
| | 2° | Demande de crédit complémentaire au budget 2018 pour la rénovation des WC publics |
| | 3° | Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2017 |
| | 4° | Bilan et comptes de fonctionnement 2017 du SIAERV |
| 24 octobre : | 5° | Arrêté d'imposition pour l'année 2019 |
| 19 décembre : | 6° | Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2019 |
| | 7° | Adoption d'un règlement communal fixant le tarif des émoluments en matière de Contrôle des Habitants |
| | 8° | Budget de fonctionnement pour l'année 2019 SIAERV. |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 45 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances. M. Christian Kaenel fait partie du comité de direction (CODIR) du corps de sapeurs-pompier régional SDIS, M. Roland Stalder est président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor. Il est également membre du CODIR de l'ARAS (Association Régionale pour les Affaires Sociales) et membre de la commission de gestion de l'ASIOR (Association Scolaires Intercommunale d'Orbe et Région). M. Thierry Vidmer est président de l'assemblée intercommunale du SDIS, membre de la commission de gestion de l'AJOVAL (Réseau enfance Orbe-La Vallée) et

membre du CODIR de l'AIVM (Association Intercommunale du Vallon du Mujon). Mme Corinne Tallichet Blanc est membre du CODIR de l'ASIOR et présidente du comité de l'association des syndicats du district Jura-Nord vaudois.

Les Municipaux suivent en outre des cours, afin d'améliorer leurs connaissances dans les domaines de leurs dicastères.

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont au nombre de 6 :

- Mme Evelyne Vagnières, boursière à 40 %
- Mme Yvette Vaudroz, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 50 %
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et dès le 01.11.2018, surveillante de la Grande salle
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie et de la Grande salle jusqu'au 31.10.2018
- M. Samuel Luginbühl, remplaçant du surveillant de la déchetterie.

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2018, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 615 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	38
- Arrivées	=	21
- Naissances	=	6
- Majorité	=	4
- Décès	=	0

Au 31 décembre 2018, la population étrangère totalisait 111 habitants (18.05 %) recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement)	=	65
- Permis B (permis de séjour)	=	45
- Permis F (étranger admis provisoirement)	=	1

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, est la doyenne du village pour les dames et M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926, pour les hommes.

La Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et nouveaux citoyens de l'année 2018, lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité, le 11 janvier 2019. Les collaborateurs communaux sont également invités à cette soirée pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Durant l'année 2018, la Commune a enregistré 1 demande de naturalisation concernant 3 personnes, les dossiers sont en cours de décision. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la nationalité suisse, la Municipalité se charge dorénavant d'établir les rapports d'enquête et de faire passer le test de connaissance.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

Comme chaque année depuis 2011, la Municipalité a invité la population de la Commune à une sortie à thème. En 2018, la ballade était intitulée « Promenons-nous au fil de nos eaux usées » et nous a conduit jusqu'à la STEP d'Orbe.

ARCHIVES

Depuis 2016, un archiviste professionnel est occupé au classement des archives de la Commune, ceci à raison d'un temps de travail de 5 %.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le courant de l'année 2018, la Municipalité a délivré :

- 3 permis de construire
- 2 permis d'habiter
- 7 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Les deux parcelles ayant fait l'objet d'oppositions à l'octroi d'un permis de construire de la part du Canton ont pu quitter la zone réservée cantonale. Le Canton a autorisé que la Commune donne le permis de construire pour l'une, alors que l'autre a passé en zone réservée communale.

La zone réservée communale a été mise à l'enquête du 10 octobre 2018 au 7 novembre 2018, date de sa mise en vigueur. Elle devra être avalisée par le Conseil général.

La révision du PACom (ancien PGA) a débuté en fin d'année avec l'envoi au Canton d'une étude préliminaire.

PLACE DU VILLAGE

La HEIG-VD ayant renoncé à faire de notre place du village un sujet d'étude, et après réflexion quant aux possibilités s'offrant à elle, la Municipalité a décidé de mettre en stand-by un éventuel réaménagement, ceci au moins jusqu'à ce que des travaux aient lieu à La Vieille Auberge.

FINANCES

La perte prévue au budget 2018 était de Fr. 141'810.00 et les comptes pour cette année se soldent par un excédent de charges de Fr. 73'661.30. Les rentrées d'impôts (revenu/fortune) restent stables par rapport à 2017. Le résultat comprend une augmentation du décompte final de péréquation et de la facture sociale.

BATIMENTS COMMUNAUX

Les WC publics à la rue du Village et à la Cantine des Planches ont été rénovés.

Le toit de l'église a fait l'objet de travaux d'entretien et la barrière en treillis de la cour du collège a été changée.

DECHETTERIE

Une nouvelle benne a pris place à la déchetterie.

ECLAIRAGE PUBLIC

Pour assainir l'éclairage au mercure, de nouveaux candélabres LED ont été installés.

PARCS ET CIMETIERE

Pour compléter le mobilier urbain de la Commune, deux bancs, des poubelles pour chiens et des miroirs antigivre ont été installés.

Les escaliers en béton, aux deux extrémités du chemin piétonnier situé entre le chemin de Marex et la rue Champ-Fossoy, ont été reconstruits.

Cinq places de parc ont été légalisées et marquées en jaune pour le Restaurant et la Grande salle, alors que les autres ont été redessinées.

EMPLOYE COMMUNAL

Pour faciliter le travail et la rapidité, nous avons acheté une saleuse manuelle pour la place du village, les différents chemins piétonniers et la passerelle.

SERVICE DU FEU - SDISPO

Avec un effectif de 224 sapeurs, 18 Communes membres, ainsi qu'un budget de fonctionnement d'environ Fr. 750'000.00, le SDISPO a trouvé son rythme de croisière. Le coût reste stable pour notre Commune, soit Fr. 23.40/habitant.

Trois nouvelles recrues sont venues renforcer notre DAPZ.

TELETHON

Comme chaque année, le Téléthon a été organisé conjointement avec la Jeunesse et les pompiers. Le bénéfice et la participation sont en baisse, la somme de Fr. 1'393.30 a été remise à l'association.

ROUTES

Nous avons procédé à la réfection de la route de la Chapelle, secteur aval, pour un montant de Fr. 178'093.15. La pose du revêtement final sera faite durant les beaux jours.

Différents travaux d'entretien ont été effectués sur l'ancienne route d'Orbe et au chemin du Moty.

Concernant la deuxième partie des AF Method-Suscévoz, des travaux supplémentaires ont dû être exécutés pour amener certains chemins à une largeur de 3 m. Le coût supplémentaire, non prévu dans cette deuxième étape, a été négocié avec les parties concernées et réparti à raison de 25 % pour notre Commune, 25 % pour les EPO et 50 % pour la Commune d'Orbe.

Pour garantir la longévité de nos chemins AF, nous avons colmaté les fissures au chemin de Marex, à la rue Champs-Fossoy, sur les deux chemins direction Boven et sur le chemin de Crétolet.

Nous avons effectué différents curages des canalisations sous la route cantonale, aux Rochettes, à l'église et à la route du Manoir.

FORETS

La surface forestière de la Commune est 95 ha. Les possibilités d'exploitation annuelles s'élèvent à 750 sylvés (m³ sur pied). Le volume total exploité en 2018 est de 530 sylvés.

En 2018, les chantiers réalisés étaient :

Exploitations (coupes) :

Bois de Chênes	204 m3
Le Brésil	89 m3
Althaus	36 m3
Sous les Trois Canards	63 m3

Projet revitalisation de Chênaie :

Dégagement du rajeunissement de chênes naturel et remise en place de protections au Bois de Chênes 12'261 m2

Soins culturaux « standards » :

La Robellaz 22'768 m2

Les travaux de construction du hangar à plaquettes ont commencé et se termineront au premier semestre 2019.

La Commune a vendu 50 stères/box de bois de feu.

Réfection de la route des Grands Crêts : les travaux sont terminés à l'exception de quelques détails.

La Commune a donné sa démission de « La Forestière », société coopérative de propriétaires et d'exploitants forestiers, ayant jugé que l'appartenance à la coopérative ne donne pas suffisamment de valeur ajoutée pour la Commune.

INSTRUCTION PUBLIQUE

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 101 élèves de la Commune fréquentaient les classes de l'ASIOR, soit une augmentation de 13.5 % par rapport à 2017. Les charges par habitant s'élevaient à Fr. 513.00 (2017 : Fr. 487.00), soit une augmentation de 6.6 %.

ASIOR nombre d'élèves au 31.12.2018		
	Etablissement primaire	Etablissement secondaire
Valeyres-sous-Rances	76	25
Total ASIOR	1'013	368

SERVICE SOCIAL

Accueil de jour des enfants :

Par rapport à 2017, le nombre d'heures « consommées » par les habitants de la Commune a augmenté de 8.5 %. Les charges par habitant étaient de Fr. 188.35 (2017 : Fr. 195.83). Cette légère diminution s'explique en partie par la réduction d'un fonds de réserve de l'AJOVAL.

Enfants bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL 2018								
	Accueil collectif				Accueil familial			
	Préscolaire		Parascolaire		Préscolaire		Parascolaire	
	nombre	heures	nombre	heures	nombre	heures	nombre	heures
Valeyres-sous-Rances	22	17'730	3	3'752	5	3'580	25	8'759
Total AJOVAL	623	461'320	346	186'698	218	128'436	546	196'599

EAU POTABLE – SIAERV

Le réseau d'eau potable est en bon état et le coût annuel se limite à un entretien courant. Le poste de la comptabilité communale concernant l'eau potable boucle depuis plusieurs années avec un excédent de revenu. Aucun frais important n'étant prévu à moyenne échéance, nous étudions une baisse des tarifs pour les années à venir.

Malgré un été très chaud et sec, et grâce à une surveillance régulière, nous n'avons pas dû imposer de restriction d'eau et nous avons même pu autoriser quelques arrosages nocturnes.

EAUX USEES – AIVM

Pour faire suite à la demande du président de l'AIVM, faite aux Communes membres, afin de diminuer l'arrivée d'eau claire à la STAP intercommunale, nous avons à nouveau effectué plusieurs contrôles sectoriels de notre réseau d'eaux usées. Nous avons pu constater que très peu d'eau claire circule dans nos conduites d'eaux usées. Une petite quantité est tolérée voir même utile au bon fonctionnement. Nous pouvons en déduire que les travaux de séparatifs effectués il y a une dizaine d'années sont toujours en bon état.

ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La Municipalité, dans chacune de ses décisions, a gardé à l'esprit l'engagement moral qu'elle a pris au travers de son concept énergétique. Elle a privilégié, dans la mesure du possible, les achats répondant aux meilleurs labels écologiques ainsi que les entreprises de proximité.

La Grande salle a fait l'objet d'une étude portant sur les aspects énergétiques du bâtiment. Elle a démontré que, grâce à l'isolation précédemment réalisée, aucun point faible n'est à déplorer.

Adopté en séance de Municipalité, le 21 mai 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



Y. Vaudroz